

de 4 candidatures belges pour cette bourse en 1978. Au cas où on ne trouverait pas de candidats pour cette discipline, le Gouvernement de l'Alberta est disposé à attribuer cette bourse en vue de permettre un candidat d'étudier dans une autre discipline (sciences sociales, humanistes) dans une autre université.

La Partie belge s'engage à trouver les moyens pour répondre à cette offre en sélectionnant le cas échéant un candidat parmi ceux qui seront retenus par le Comité de sélection belge pour le programme de bourses du Gouvernement canadien.

Modalités de financement

Bourse: \$5,000.

Frais de transport aller-retour Bruxelles-Calgary à la charge de l'Alberta.

1.1.7. Bourses pour étudiants d'origine belge: Saskatchewan

A la deuxième Session de la Commission mixte en 1976, la Saskatchewan avait fait une demande de bourses pour deux étudiants d'origine belge afin qu'ils puissent suivre des cours de langue (française) et civilisation pendant les vacances d'été. La Partie belge avait offert deux bourses de vacances pour un cours de langue et littérature française à l'Université Libre de Bruxelles.

Deux étudiants d'origine belge ont participé à la 29ème session des cours de vacances de l'Université Libre de Bruxelles en 1977. La Saskatchewan souhaiterait envoyer de nouveau deux étudiants en 1978.

La Partie belge offre toujours ces deux bourses.

Modalités de financement

A charge de la Partie canadienne: frais de transport international

A charge de la Partie belge: frais d'inscription, de scolarité et d'hébergement.

1.2. Echanges de professeurs

1.2.1. Echanges de professeurs: Nouvelle-Ecosse

L'Université de Sainte-Anne désire recevoir pour l'année universitaire 1978/79 deux professeurs de pédagogie pour assurer la formation et le perfectionnement d'enseignants francophones de la Nouvelle-Ecosse au niveau baccalauréat.